

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2018

Le conseil municipal, dûment convoqué le 16 août 2018, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Murielle BARBECOT - Thierry DUSSAUGE - Sylvie PEGOURIE - Marie-Jeanne LIATOUT - Patricia ALLOUCHE - Jean-Marie MANGEOT - Patrice LAPIERRE - Elizabeth MAQUET - Michèle PAEMELAERE - Christian MARCUCCILLI

Excusés : Martial FAILLET (pouvoir à JM MANGEOT) - Laurent DUTKIEWICZ (pouvoir à T.DUSSAUGE) - Jacky NOUET (pouvoir à D.PETRONE)

Absent : Norberto DIAS

Secrétaire de séance : Thierry DUSSAUGE

Le compte-rendu de la séance du 3 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur MANGEOT demande à rajouter les points suivants :

- enquête publique pour la modification du PLU ainsi que la réunion de la commission urbanisme
- point sur les travaux de l'école
- chats errants
- retour sur boulangerie

Monsieur le maire indique que ces points seront évoqués dans les questions diverses.

#### **DECISIONS MODIFICATIVES**

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>			
			<i>Libellé</i>	<i>Article</i>	<i>Op.</i>	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
contrats	611		- 8300					
Subventions	6574		8300					
<b>TOTAL</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

En raison du départ à la retraite de la secrétaire de mairie, le grade de rédacteur est supprimé pour être remplacé par celui d'adjoint administratif, et le poste de comptabilité urbanisme à 10/35<sup>ème</sup> est supprimé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Après en avoir délibéré, l'assemblée acceptée à l'unanimité cette modification.

#### **DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE DES FÊTES A UNE ASSOCIATION EXTERIEURE A LA COMMUNE**

Monsieur le Maire transmet la demande de l'association CVD Corp-Vie-Danse pour le prêt gratuit de la salle des fêtes les mercredis afin de dispenser des cours de danse aux enfants, il rappelle que l'association de la commune SMED St Marcel en Danse a été dissoute.

Le règlement actuel ne prévoyant le prêt gratuit uniquement aux associations de la commune 2 fois par an, monsieur le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le prêt gratuit durant la saison 2018/2019. L'association devra, comme toutes les associations fournir une attestation d'assurance.

### **RAPPORT ANNUEL DECHETS MENAGERS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation de publier un rapport annuel assurant la transparence du service public d'élimination des déchets ménagers, en application de la loi n° 97-635 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers de l'exercice 2017.

Questions posées suite à la présentation du rapport :

- 1- pourquoi le véhicule de collecte des déchets n'est pas adapté pour le vidage des containers en entier ?
- 2- Pourquoi le nombre de passages en déchetterie est-il limité ?

(Suite au conseil Mr le Maire a pris contact avec le responsable de la COMCOM pour ces questions).

### **QUESTIONS DIVERSES**

Débat sur le déroulement des travaux de rénovation réalisés cet été à l'école.

Des problèmes restent présents suite aux non conformités : non réception du lot plâtrerie peinture entre autres.

Débat sur le rapport de la commissaire enquêtrice et le projet de modification du PLU.

L'ordre du jour, et la présence d'invités extérieurs au conseil lors de la prochaine réunion de la commission urbanisme a été évoqué.

Suivi des actions réalisées pour le problème de prolifération des chats errants.

Des captures ont été effectuées mais l'exécution de la mission, telle que demandée par le conseil, reste floue.

La séance est levée à 23H54

Le maire,

le secrétaire,